

Comme tout ce qui touche au Précurseur, le Jubilé de Lyon est empreint d'un caractère spécial. Dans son histoire, M. l'abbé Sachet prend ces fêtes séculaires à leurs origines. Le mystère dont reste entouré le premier jubilé présumé (1451) sied bien à celui qui en est l'objet, à ce héros que les textes sacrés nous laissent entrevoir plus qu'ils ne nous le montrent, personnage mystérieux, ceint d'une auréole qui lui donne un rang à part dans l'humanité : *Nemo surrexit major Joanne Baptistâ.*

Nos pères avaient une dévotion particulière à saint Jean ; ils aimaient l'apôtre des humbles et des petits, remontrant les rois et les puissants, ce pasteur des foules qui se fit une popularité en prêchant l'austérité et la pénitence. Son culte, héritier de certains rites anciens, et sa fête, placée au solstice d'été, formaient comme un lien entre le monde nouveau et les âges antiques.

Le héros, son nom, son culte, tout était populaire ; tout s'imposait, sans qu'il fût besoin de ces déductions subtiles, de ces commentaires quintessenciés qui président trop souvent à l'établissement de nos dévotions modernes.

Aussi semble-t-il que ce soit la voix du peuple lyonnais qui ait décrété la célébration d'un jubilé, chaque fois qu'il y aurait occurrence de la fête du Précurseur avec celle du Corps de Dieu. En vain M. Sachet a cherché quelque acte antérieur au xvi^e siècle et, pour ce, compulsé les archives, interrogé les chancelleries ; il a fallu conclure qu'en 1546, époque de la deuxième rencontre, l'autorité ecclésiastique n'avait fait qu'enregistrer une tradition.

L'aveu aurait pu être pénible à tout auteur d'un esprit moins solide et moins large. Un écrivain ne se résout pas volontiers à diminuer son sujet, et, d'autre part, on sait que le désir d'édifier les fidèles a plus d'une fois induit des